



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Sommaire :

I. Eléments de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorités du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement.....	4
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Les crédits d'investissement pluriannuels	5
V. Niveau d'endettement.....	5
VI. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2023.

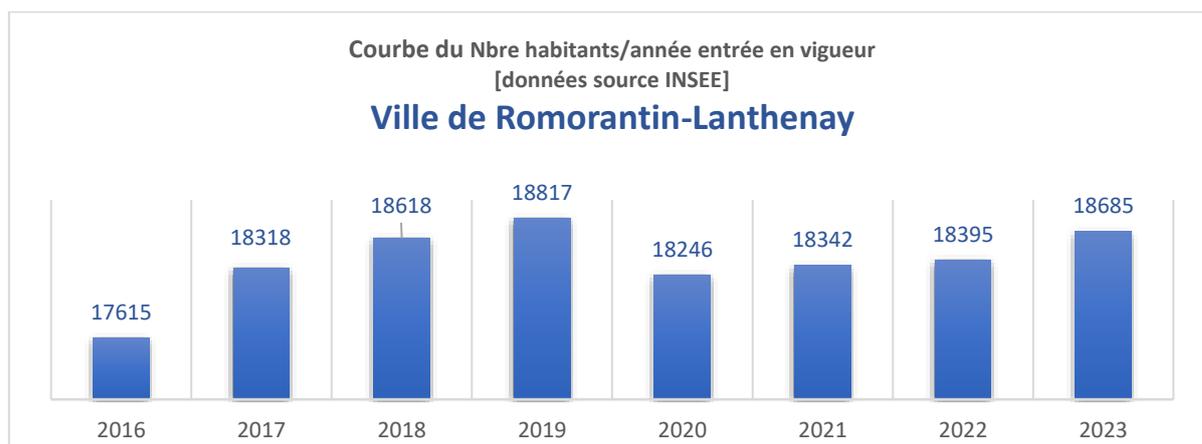
Le Compte Administratif 2023 sera présenté au conseil municipal du 20 juin 2024.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

L'INSEE calcule au 1er janvier 2023, pour Romorantin-Lanthenay : 18 685 habitants, soit une augmentation de 290 habitants depuis les chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2022.

Croissance démographique de Romorantin-Lanthenay



B. Objet du budget

Ce budget permet principalement la gestion des investissements du service d'assainissement collectif aussi bien pour le réseau de collecte que le traitement des eaux usées. Le service public de l'assainissement étant géré par délégation de service public attribuée à VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux.

Ce budget est établi Toutes Taxes Comprises.

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des coûts de la délégation de service public payés par le redevable reste une priorité avec une politique d'investissement y contribuant, tout en garantissant le remboursement de la dette.

L'état général du réseau parfois très ancien nécessite une planification régulière de réhabilitation de celui-ci.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget a encaissé principalement les redevances de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

La redevance d'assainissement était maintenue à 0.583 €/M3 pour l'année 2023.

Exercice	2023	
	Budget	CA
Recettes	1 121 358,91 €	673 310,48 €
Réel	1 016 551,91€	568 503,84 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	447 036,91 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	569 515,00 €	568 503,84 €
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
Ordre	104 807,00 €	104 806,64 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	104 807,00 €	104 806,64 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles réalisées concernent les intérêts d'emprunts, les assurances, la gestion de l'épandage des boues, l'assistance technique du Conseil Départemental, et le personnel.

Exercice	2023	
	Budget	CA
Dépenses	1 121 358,91€	547 020,29 €
Réel	146 018,91 €	133 910,29 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 215,00 €	75 177,43 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 500,00€	2 500,00€
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 647,00 €	0,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	56 920,00 €	54 586,40 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 736,91€	1 646,46€
Ordre	975 340,00 €	413 110,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	561 000,00 €	
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	414 340,00 €	413 110,00€

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Exercice	2023		2024
	Budget	CA	Reports
Recettes	1 637 039,88 €	532 333,68 €	217 026,50 €
Réel	566 456,88 €	29 961,52 €	217 026,50 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	319 351,88 €		
13 - SUBVENTIONS	14 170,00 €	7 026,50 €	7 026,50 €
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	210 000,00 €	0,00 €	210 000,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 935,00 €	22 935,02 €	0,00 €
Ordre	1 070 583,00 €	502 372,16 €	0,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	561 000,00 €		
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	414 340,00 €	413 110,00 €	
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	95 243,00 €	89 262,16 €	

Les réalisations sur l'année 2023 concernent :

- Des subventions de diagnostic et analyse des risques à la station d'assainissement (7 k€),
- La récupération de la TVA (22,9 k€).

2. Dépenses d'investissement

Exercice	2023		2024
	Budget	CA	Reports
Dépenses	1 637 039,88 €	1 244 841,93 €	367 547,47 €
Réel	1 436 989,88 €	1 050 773,13 €	367 547,47 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	80 260,00 €	80 259,43 €	0,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 776,00 €	0,00 €	54 487,20 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 577,32 €	96 755,72 €	18 300,19 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	477 606,56 €	175 987,98 €	294 760,08 €
OP 202204 - Aménagement du quartier des Favignolles	697 770,00 €	697 770,00 €	0,00 €
Ordre	200 050,00 €	194 068,80 €	0,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	104 807,00 €	104 806,64 €	
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	95 243,00 €	89 262,16 €	

Les réalisations sur l'année 2023 concernent :

- Le remboursement du capital d'emprunt (80,3 k€),
- La création du réseau d'assainissement dans plusieurs nouvelles voies (178,4 k€)
- La réhabilitation de portions du réseau existant (40,3 k€),
- Le contrôle et la mise en conformité des branchements du réseau sur la zone DUP (44,5 k€),
- La réhabilitation du réseau d'assainissement dans le programme de travaux de réaménagement du quartier des Favignolles (697,8 k€)

IV. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS

AP 202204

Aménagement du quartier des Favignolles

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2022	Paiements 2023	Crédits de Paiement	
				2024	2025
Prévision	1 200 000,00 €	0,00 €	697 770,00 €	302 230,00 €	200 000,00 €
Constatation	1 200 000,00 €	0,00 €	697 770,00 €	302 230,00 €	200 000,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 1 340 739,73 € à rembourser.

ETAT DE LA DETTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT		
	2022	2023
Dettes en capital au 1^{er} janvier	1 210 998,73 €	1 340 739,73 €

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Sur 2023 il est constaté une Epargne Brute (CAF Brute) de 308 303,36 € permettant un désendettement théorique sur 4,34 ans.